

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### ABONNEMENT.

Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur le poste,  
 et chez tous les libraires.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 18 MAI 1886

## Chronique générale.

### EN CAMPAGNE

Nos adversaires ne perdent pas de temps. Les voici déjà qui se mettent en campagne pour augmenter le nombre des conseillers généraux dans les cantons urbains qui, croient-ils, leur offrent un plus favorable terrain de combat. Et la Chambre est sommée de voter, toute affaire cessante, la proposition déposée par le pseudo-député Loustalot à la fin de la session dernière. Une proposition analogue avait déjà été soumise au parlement en 1880. Mais la Chambre écarta le principe de la proportionnalité absolue et modifia la proposition en accordant seulement le doublement des conseillers pour les cantons de plus de 20,000 âmes. Le Sénat rejeta cette proposition; mais ce Sénat ayant été renouvelé deux fois depuis cette époque, d'après ce procédé en partie conforme à celui qui prône la proposition Loustalot, et qui n'est en fait que l'écrasement des populations rurales attachées au sol au profit des populations flottantes des villes, on espère que la motion du député Loustalot, passera aussi facilement que les mensonges répandus pour obtenir l'invalidation de ses adversaires. Ne voulant cependant s'embarquer qu'à bon escient, c'est-à-dire si l'augmentation des conseillers doit réellement être favorable aux républicains, le ministre de l'intérieur va demander aux préfets de lui adresser un rapport sur la portée et les conséquences de la mesure dans leurs départements respectifs.

\*\*\*

Nous pensions, vous pensiez, sans doute, aussi que, puisque la République empruntait, c'était qu'elle en avait besoin: il paraît que nous sommes dans l'erreur. « Il n'y a aucune urgence à consolider la dette flottante, — affirme un de nos officieux,

» et, si le gouvernement l'a fait, c'est unique-  
 » ment pour parer aux éventualités les  
 » plus improbables que peut lui créer l'ave-  
 » nir. »

Ce qui équivaut à dire que la République s'est endettée pour le seul plaisir de grever les contribuables.

Eh bien, franchement, les officieux font, avec ces balivernes, du tort à leur client: nous avons, nous, du gouvernement républicain une meilleure opinion, et nous pensons que s'il a tant fait de convertir en dette perpétuelle la dette flottante, c'est qu'il en a senti la nécessité et la nécessité urgente. C'est sa seule excuse, l'unique justification de sa conduite.

Nos officieux avouent, du reste, que le gouvernement a emprunté afin de donner de « l'élasticité » à la dette flottante, en vue « d'éventualités improbables ».

Il est « probable », au contraire, que ces « éventualités » ne sont pas aussi « improbables » qu'il plaît à nos officieux de l'affirmer, sans quoi on ne s'expliquerait pas que le gouvernement s'en soit préoccupé.

Tout cela c'est de l'ergotage: quand on emprunte, c'est qu'on a besoin d'argent, et quand on a besoin d'argent, c'est qu'on dépense plus qu'on ne gagne. Point n'est besoin d'être grand clerc en matière économique et financière pour savoir cela.

La République doit un cri de plus au crédit de la France qui vient, encore une fois, de la tirer d'affaire...

\*\*\*

### AUX GENDARMES.

Dans le dernier conseil des ministres, le général Boulanger informait ses collègues qu'il venait d'adresser une circulaire aux gendarmes pour les éclairer sur leurs devoirs.

Nous n'avons point le texte de cette circulaire.

Mais on nous assure que le ministre de la guerre a eu en vue les scandales si différents de Decazeville et de Châteauvillain.

A Decazeville, les gendarmes avaient devant eux une foule furieuse et menaçante,

des hommes ivres de colère et d'alcool qui proféraient des cris séditieux et des menaces de mort.

Les gendarmes, cédant à une vieille habitude, voulaient intervenir pour protéger d'honnêtes gens en danger.

Mais le maire républicain les arrêta, ils se retirèrent; et les énergumènes assassinèrent l'ingénieur Watrin.

A Châteauvillain, c'est le contraire.

Des femmes et des jeunes filles inoffensives cherchaient à protéger une chapelle contre des envahisseurs ridicules. Il n'y avait pas là, comme dit un de nos confrères, de quoi beaucoup effrayer les gendarmes. Mais le sous-préfet, aussi peu intelligent dans son genre que le maire de Decazeville, commande feu, les gendarmes tirent et plusieurs victimes tombent qui ne menaçaient point la paix publique.

Si nous sommes bien informés, le général Boulanger blâme également l'attitude des gendarmes de Decazeville et la violence de ceux de Châteauvillain.

Comme aux époques où dominait le bon sens, ils devront sans hésiter courir sus aux perturbateurs et aux assassins; ils devront se montrer, dans d'autres occasions, plus sages que les sous-préfets qui font tuer de pauvres femmes pour avoir de l'avancement.

Cette circulaire causera peut-être au général Boulanger de grosses querelles avec l'impétueux Goblet.

Mais le ministre de la guerre se consolera de ses déboires en pensant que les honnêtes gens l'applaudissent. (Tablettes.)

\*\*\*

### LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le gouvernement devra se préoccuper bientôt de fixer l'époque des élections des conseillers généraux.

On sait déjà que les élections doivent avoir lieu avant le 4<sup>er</sup> août, la session extraordinaire des assemblées départementales s'ouvrant le lundi 16 août. Le ministre de l'intérieur avancera peut-être la date des élections. C'est une question qu'il fait étudier

en ce moment par les préfets. M. Sarrrien attend les rapports qui doivent lui parvenir des départements.

\*\*\*

M. Séblin est élu sénateur de l'Aisne par 984 suffrages, en dépit des hostilités gouvernementales et radicales. Il a donc gagné 50 voix; son concurrent, M. Sandrique, a perdu au contraire du terrain. Le gouvernement est-il content? A quand un troisième soufflet?

\*\*\*

### BIENFAIT DE LA LAÏCISATION.

L'hospice des Incurables d'Ivry, dit le *Moniteur*, a été laïcisé le 31 décembre 1884. C'est à cette date que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont été remplacées par des infirmières laïques. Avant la laïcisation de cet hospice, la mortalité, sur une population de 2,000 pensionnaires, ne dépassait jamais par an 300 à 310 décès. En 1885, la population n'étant pas augmentée, il y a eu sept cent quinze décès. La mortalité a donc enlevé plus d'un tiers des pensionnaires. Or, comme l'hospice d'Ivry n'a été frappé, l'année dernière, par aucune épidémie, à quoi attribuer cette effrayante progression dans le nombre des décès, sinon à la façon par trop laïque dont les pauvres incurables sont maintenant soignés?

\*\*\*

### LE CANAL DES DEUX-MERS.

Les deux commissions qui viennent d'être instituées par le ministre des travaux publics pour l'examen des questions d'alimentation et de trafic du canal maritime projeté entre l'Océan et la Méditerranée commenceront leurs travaux dans le courant de cette semaine.

Au cas où les conclusions du rapport de ces commissions seraient favorables à la création du canal des Deux-Mers, les Chambres seraient saisies d'un projet de loi conforme à ces conclusions.

Il est douteux que ce projet puisse être soumis au Parlement avant la fin de l'année courante.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

### PREMIÈRE PARTIE

## LA SENORITA

Cette visite avait exercé sur l'esprit de la duchesse une heureuse influence. Pendant quelques jours, elle se montra moins sévère, plus affectueuse envers sa fille qui lui en témoignait sa reconnaissance par un redoublement de caresses. Elle était toute réjouie, toute fière, et cet espoir se dessinait dans ses yeux: « Je vais donc enfin être aimée comme c'était mon rêve! »  
 Hélas! la pauvre enfant s'abusait encore. De mauvaises nouvelles arrivèrent relativement à l'insurrection des provinces basques. On se reportait à la cause du duc de Montmayor vaincu, rejeté au-delà de la frontière, s'il ne recevait de prompts secours. La réponse de don Ramon d'Avila, sur lequel on était en droit de compter, se faisait bien attendre. Il écrivit enfin,

s'excusant de ne pouvoir venir. Cette somme qui était là, toute prête, comment l'envoyer, sinon par Antonio, par un valet! L'orgueil royaliste de la duchesse souffrait d'en être réduit à cette extrémité. Fernande s'offrit de nouveau, mais n'obtint qu'un nouveau refus.

Vainement elle insista, supplia:  
 — Non! lui fut-il décidément répondu, non! ce n'est qu'un fils qui pourrait remplacer le père et combattre, s'il le faut, pour l'honneur de notre nom!...

Fernande se tut et baissa la tête; mais un étrange sourire avait passé sur ses lèvres, mais ses yeux brillaient, avivés par quelque secrète inspiration.

Sa mère ne le regardait plus, Antonio venait de paraître à son appel. Elle lui donnait ses ordres.

— Tu partiras demain matin, avant le jour, pour arriver avant la nuit... Prends le meilleur cheval... Voici les rouleaux d'or... Où les cacheras-tu?

— Sous la selle et dans les fontes des pistolets; qui seront à ma ceinture...

— Mais si on l'arrête?... Si on l'attaque?... Si on le tue?

— Je me défendrai... Je passerai... j'arriverai!

— Bien! je vais prier Dieu pour qu'il te conduise et te garde!

Fernande n'avait rien perdu de cet entretien.

Congédiée par sa mère, elle s'éloigna, sans un mot de plus, sans un murmure. Évidemment elle avait son projet.

Par une favorable coïncidence, Christine était souffrante depuis quelques jours et prenait chaque soir, pour le repos de la nuit, quelques gouttes soporifiques dans le verre d'eau sucrée traditionnel. Le médecin en avait limité le compte, mais on doublerait sans péril si le sommeil n'arrivait pas assez vite. C'était l'élève qui soignait à son tour l'institutrice et lui versait la potion.

Elle augmenta sensiblement la dose; Christine s'endormit profondément.

Fernande s'était couchée, mais elle ne ferma pas les yeux. Aux approches du jour, elle se leva sans bruit, revêtit son costume de jeune hidalgo, décrocha les rideaux de la fenêtre et les suspendit au dehors.

Sa fidèle gardienne n'avait pas bougé, elle ne s'éveillerait que tard. La fugitive enjamba le balcon, se laissa glisser jusqu'à terre, sortit du château sans avoir été vue de personne, et s'aventura seule à travers la campagne encore obscure, elle alla s'embusquer dans le chemin que devait prendre Antonio.

Sa haute silhouette équestre ne tarda pas à se dessiner en noir sur le fond grisâtre du crépuscule. C'était plus que jamais don Quichotte, mais non pas Rossinante.

Déjà sa monture prenait le grand trot.

— Halte-là! lui cria tout à coup l'agile pistonné qui venait de bondir en travers du sentier.

Antonio reconnut aussitôt sa jeune maîtresse.

— La senorita! fit-il avec un grand geste d'étonnement. Seule ici à pareille heure! Où donc allez-vous?

— Avec toi!

— Jusqu'où?

— Jusqu'auprès de celui vers lequel on t'envoie.

— Impossible! senorita, madame votre mère ne l'a pas voulu...

— Mais je le veux, moi! je t'en prie...

— Non!

— Emmène-moi! Conduis-moi...

— Au château, senorita... C'est mon devoir de vous y ramener, et sans retard. Hâtons-nous! le temps presse.

Il avait mis pied à terre; il invitait respectueusement Fernande à prendre sa place.

Elle parut se décider et se mit en selle. Mais avant que le vieux serviteur n'eût ressaisi la bride, elle joua des éperons et partit en avant.

— Senorita!...

— J'ai le cheval et j'ai l'argent, répondit-elle en s'éloignant déjà. Libre à toi de me laisser seule accomplir ta mission, braver le danger...

— Jamais! s'écria le dévoué serviteur.

Et, ne pouvant plus la retenir, il l'accompagna.

A DECAZEVILLE. — Le bruit courait dimanche que 300 mineurs effectueraient ce matin leur rentrée dans les galeries. La Compagnie ayant fait nettoyer les ateliers et réparer les machines, on disait aussi que les ateliers allaient reprendre leur activité. Il n'en est rien. La situation ne s'améliore pas encore. Il est bien rentré quelques ouvriers, mais en nombre insuffisant. Les autres paraissent plus que jamais décidés à lutter.

Deux réunions ont eu lieu hier, l'une à Combes, la seconde à Decazeville.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 mai.

La Bourse est très ferme. Les achats habituels du lundi donnent une certaine animation au marché du comptant :

Le 3 0/0 est à 82 67, l'emprunt nouveau à 82 05, l'amortissable à 84.60, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.50.

Le Crédit Foncier est à 1370 francs. On verra des cours plus élevés encore avant le coupon de 30 francs qui se détache en juillet.

Les obligations du Crédit Foncier sont très demandées. Les Communales 1880 et Foncières 1885 sont favorisées par la hausse.

La Société Générale est bien tenue.

La Banque d'Escompte est ferme.

L'action des Dépôts et Comptes courants est fort demandée.

Tous ces titres, associés aux obligations de chemins de fer, font un bon portefeuille.

Le Panama cote 428 fr.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer français ont une bonne animation.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR

#### Courses du Dimanche 16 mai 1886 à Longué

Malgré un temps sombre et un vent violent, les courses organisées par le Véloce-Club de Saumur sur la place du Champ-de-Foire, à Longué, ont parfaitement réussi.

Une foule nombreuse suivait avec intérêt les péripéties de chaque course.

Tous les vélocipédistes de la région assistaient à cette réunion.

Pendant les intermèdes, l'excellente fanfare de Longué, sous la direction de M. Mercier, exécutait d'agréables morceaux qui augmentaient l'attrait de cette petite fête vélocipédique.

Voici les résultats :

Course du Championnat réservée aux membres du V. C. S.

Distance 3,960 mètres (12 tours), 9 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. A. Lemoine, de Poitiers.

2<sup>e</sup> — M. Grugeard, de Longué.

3<sup>e</sup> — M. Courtin, de Varennes-sous-Montsoreau.

M. Lemoine, champion du Club, a facilement gagné la course avec une avance de 45 mètres sur M. Grugeard.

V

### L'ÉQUIPÉE

Fernande et son grave écuyer n'étaient pas les seuls de nos personnages qui dussent assister au dernier acte de cette comédie, parfois trop dramatique, dont le nord-ouest de l'Espagne redevient périodiquement le théâtre, dont les Pyrénées sont le décor, dont les personnages semblent toujours les mêmes, dont le titre pourrait être : la *Petite Vendée navarraise*, comme disait Philibert Khun.

Nous allons l'y retrouver, du moins parmi les spectateurs.

Après avoir vu s'éloigner Léonard par le train d'Endaye à Paris, Philibert, rétrogradant, se dirigea vers Fontarabie.

Fontarabie ! — quelle trouvaille pour un artiste. Vous iriez jusqu'au fin fond de l'Estramadure ou de la Castille vieille sans rencontrer une ancienne place plus vraiment espagnole... Quelques restes de remparts ; des rues étroites ; des palais effondrés et sans fenêtres ; la citadelle sans portes et qui ne sert plus que de refuge aux gitanoes ; de hautes maisons branlantes, et dont les façades, risolées par le soleil, portent encore la trace des boulets de Louis XIV ; toutes sortes de tourelles, de balcons, de vérandas, d'enseignes et de panaches hétéroclites ; une population à l'avenant ; telle est cette bourgade, ou plutôt cette ruine, qui

### Deuxième course du Club.

Distance 3,300 mètres (10 tours), 6 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. A. Lemoine, de Poitiers.

2<sup>e</sup> — M. Grugeard, de Longué.

3<sup>e</sup> — M. Gaston Coley, de Saumur.

Course d'entraînement offerte aux membres du Véloce-Club d'Angers.

Distance 4,950 mètres (15 tours), 5 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. Charron, d'Angers.

2<sup>e</sup> — M. Grugeard, de Longué.

3<sup>e</sup> — M. Malinge, d'Angers.

M. Charron a conduit brillamment la course et au treizième tour a gagné un tour sur ses concurrents aux grands applaudissements des spectateurs.

Course de Consolation pour les membres du V. C. S. n'ayant pas gagné de prix dans les courses précédentes.

Distance 4,980 mètres (6 tours), 5 partants.

1<sup>er</sup> prix, M. Arsène Hubert, de Saumur.

2<sup>e</sup> — M. Jules Coley, de Saumur.

3<sup>e</sup> — M. Mercier, de Longué.

M. Boireau, de Bourgueil, qui serait arrivé bon deuxième, est tombé à quelques mètres de l'arrivée par suite d'un grippement de pédale.

La fête s'est terminée par un dîner suivi d'un bal offert par le Véloce-Club aux habitants de Longué.

La quête faite pendant les courses, au profit des pauvres, a produit une somme de 20 francs qui a été versée entre les mains de la municipalité.

### DÉPART DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

Une animation extraordinaire règne aujourd'hui à l'École de cavalerie pour les préparatifs de départ. Dès ce matin, on conduisait à la gare d'Orléans les chevaux qui doivent prendre part aux carrousels de Paris.

Au moment où nous mettons sous presse, l'embarquement est terminé, et d'ici quelques instants, quand notre journal paraîtra, tout le personnel et les chevaux seront en route pour Paris.

Le tribunal de police correctionnelle de Saumur vient de condamner à 8 mois de prison le nommé Delray dit Jacquart, qui a commis de nombreuses escroqueries dans notre région.

*Thétis*, à notre compatriote M. G. Guinebert, a gagné dimanche, aux courses de Poitiers, le prix (2,600 fr.) de la Société des Steeple-Chases de France. Il y avait 4 partants.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — Hier soir, les artistes de la Renaissance de Paris ont obtenu le plus complet succès dans *Une Mission délicate*, de M. Alexandre Bisson.

Depuis longtemps notre public n'avait pas

fait songer aux pittoresques guenilles dans lesquelles se drapait la misère, mais aussi l'arrogance de don César de Bazan.

Cette année-là, notre mise en scène s'accidentait, se compliquait extraordinairement : 1<sup>er</sup> de l'état-major alphonsoiste ou républicain — je ne sais plus trop lequel. — 2<sup>e</sup> de la *Roulette* et du *Trente-et-Quarante*, qui, supprimés à Bade, risquaient une timide émigration sur cette frontière hasardeuse.

Chaque soir, le caissier repassait prudemment la Bidassoa avec sa caisse, qui dormait avec plus de sécurité sous l'égide du drapeau français. Il ne faut tenter personne en temps de guerre civile, pas même un état-major espagnol !

Au grand jour, la partie recommençait, comme présentement à Monaco. Le même public, les mêmes comparses siégeaient ou piétinaient autour du tapis vert : des croupiers et pontes, de vieux professeurs à système inflexible et piquant la carte avec assurance, toute la série des novices, le joueur effaré, le joueur audacieux... Quelques bourgeois et commis-voyageurs arrivant le matin de Saint-Sébastien ou de Bayonne, et qui repartiraient le soir par le train des décaillés... La joueuse enfin, grandes et petites dames.

(A suivre.)

assisté à une aussi joyeuse représentation.

L'interprétation a été telle que la presse de Paris nous l'avait appris. Tous les artistes, dont plusieurs sont les créateurs de la pièce, se sont montrés étourdissants de verve et de gaieté communicative. Que d'applaudissements ils ont reçu dans le cours de la soirée !

On sait que la représentation du *Sphinx*, il y a trois semaines, n'avait attiré que fort peu de monde, et pour cause. Celle d'hier a eu lieu devant une bonne salle. Affluence de Saumuriens, qui, à la veille de leur départ pour Paris, étaient venus retrouver leurs places habituelles. Le théâtre de la Renaissance eût été moins heureux s'il avait dû donner sa représentation à Saumur un jour plus tard.

Voici quel est le prix d'entrée pour le grand Carrousel du Champ-de-Mars, à Paris :

Places numérotées, 40 fr. — Tribunes, 20 fr. — Enceinte réservée, 5 fr. — Enceinte du Champ-de-Mars, 4 fr.

### TRAINS DE PLAISIR

La Compagnie d'Orléans fera, à l'occasion des fêtes du Printemps, données par la presse et l'industrie parisiennes au profit des pauvres, des trains de plaisir à prix réduits des différentes régions desservies par son réseau pour Paris. Ces trains seront composés de voitures de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> classes et donneront droit à un séjour de 8 jours à Paris.

Des affiches apposées dans les gares et stations de son réseau indiqueront les conditions et l'itinéraire de ces trains.

M. Rhétoré, licencié ès lettres pour l'enseignement secondaire spécial (lettres) au collège de Saumur, est nommé professeur de sixième au collège de Blaye.

M. l'abbé Grandin, vicaire à Saint-Lambert-des-Lévées, a été nommé vicaire à Thouaré.

### POUR L'INSTITUT PASTEUR

A leur session de mai, les communes dont les noms suivent ont voté pour l'Institut Pasteur, savoir :

Le Puy-Notre-Dame, 60 francs ;

Le Vaudelnay-Rillé, 50 francs ;

Villebernier, 50 francs ;

Saint-Macaire-du-Bois, 30 francs.

LA « SAINT-HONORÉ ». — Dimanche, les boulangers de Tours célébraient leur fête patronale. Les compagnons de la corporation ont fêté leur saint de la façon la plus digne. Une messe à laquelle assistaient tous ceux que ne retenaient pas les obligations du pétrin a été dite à la cathédrale. Les magasins des boulangers étaient coquettement ornés de bouquets.

De leur côté, les sociétaires ont donné un banquet et un bal qui a été fort suivi.

Parmi les présents qui ont été offerts à la princesse Amélie d'Orléans à l'occasion de son mariage avec le duc de Bragance, nous devons signaler la coupe en faïence de Parthenay, œuvre de l'habile céramiste Jouneau. Cédant aux conseils qui lui avaient été donnés, M. Jouneau ne s'est pas contenté cette fois d'utiliser la terre qui avait servi à la fabrication des anciennes faïences d'Oyron ; mais, en émaillant d'une façon différente, il a cherché à produire une pièce absolument semblable comme couleur et comme forme à celles qui sortaient, il y a trois siècles, du four du célèbre Charpentier, le potier d'Héliène de Hangert.

M. Jouneau a choisi pour modèle la belle coupe d'Oyron que renferme la galerie du Louvre. La seule différence existant entre les deux pièces est l'adjonction des armes de France et de Portugal sur le couvercle de la coupe de M. Jouneau.

C'est M. le marquis de La Rochetoulon, ancien député de la Vienne, qui a été chargé de faire parvenir à la jeune princesse l'œuvre si remarquable de son jeune compatriote.

Dimanche soir, au théâtre de Poitiers, pendant la représentation de *Faust*, une femme folle, qui se trouvait dans une baignoire, s'est mise à pousser des cris et à envoyer des baisers aux spectateurs du parterre.

La police a pu, avec beaucoup de peine, faire sortir, et la folle a continué ses extravagances aux environs de la place d'Armes.

## LE CARROUSEL DE PARIS

Sous ce titre, la France militaire vient de paraître à l'occasion de la grande fête militaire qui se prépare à Paris, un travail divisé en plusieurs parties comprenant : L'École de Saumur, — L'École de Saint-Cyr, — le carrousel militaire, — la police des spahis.

Nous reproduisons aujourd'hui la première partie de ce travail.

### L'École de Saumur.

La population de Paris va assister le 23 à un spectacle nouveau pour elle, qui, par sa nouveauté même, ne saura manquer d'attirer une énorme affluence de monde. Nous voulons parler du carrousel qui sera exécuté au Champ-de-Mars, et qui sera l'attrait principal, en dehors des exercices de la section de cavalerie de l'École de Saumur et des escadrons des 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> cuirassiers, de la Fantasia des spahis sera fourni par la participation à cette fête de l'École de Saumur, ce Conservatoire de la science équestre en France. Au moment où l'attention du public va se porter tout entière sur cette École, nous ne croyons pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques détails généralement ignorés, sur son origine, ses transformations, son organisation actuelle. Nous joindrons ainsi l'utile et l'agréable, et nous ferons ainsi un enseignement de ce plaisir.

Il nous faut remonter jusqu'au milieu du duc de Choiseul, après la guerre de 1763. Les An, pour trouver trace des premières écoles d'équitation militaire qui, au nombre de cinq, furent créées à Cambrai, Metz, Bayonne, Douai et La Flèche.

Sous Louis XIII et Louis XIV, M. de Baume-Pluvinel et M. de la Guérinière, professeurs de ces rois, avaient publié des traités d'équitation qui affermirent leur réputation d'écuyers, et contribuèrent à former cette brillante cavalerie qui fut si haut et si ferme le drapeau de la France sur tous les champs de bataille. Mais il n'y avait pas d'école raisonnée, et ce furent des carabiniers qui créèrent à Saumur les premiers manèges. La méthode d'enseignement qu'ils avaient adoptée fut bientôt suivie dans les autres écoles, et en 1763, le duc de Choiseul, après avoir fait étudier les principes qu'elle enseignait dans les différentes académies d'équitation, leur donna une sanction définitive, en consacrant les principes de Saumur.

En 1774, l'École fut constituée. Elle commença de fonctionner en 1790, faute de locaux. Mentionnons pour mémoire les Écoles de Versailles (1798) et celles d'Angers et de Saumur (1800) créées par Bernadotte. En 1804, l'École d'équitation fut transportée à Saumur et placée sous la direction du général Clément de la Roncière. En 1811, elle fut replacée à Saumur, où, après quelques modifications, elle resta définitivement établie le 40 mars 1825, sous la direction du général Oudinot.

Au début, l'enseignement de l'École fut purement équestre. En 1783, on y ajouta des cours d'hippiatrique enseignés d'après les principes du célèbre professeur Bouffard, fondateur des Écoles vétérinaires de la République, on ajouta l'instruction théorique et pratique, et depuis 1825, les cours furent suivis par deux divisions d'officiers :

1<sup>o</sup> Des lieutenants d'instruction, détachés des régiments de cavalerie pour perfectionner dans la science du cheval le travail militaire, la tactique de la cavalerie, toutes les questions qui concernent l'équitation. Ces officiers destinés à réorganiser les régiments, comme capitaines instruits des principes appris à l'École, sont envoyés d'une année et sortent classés après deux ans. Les deux premiers sont nommés capitaines de droit, et tous ceux qui suivent la mention *très-bien*, attendent un tableau de choix le moment de passer à l'École. Ce cours d'une année est suivi par les officiers qui l'ont suivi et qui restent dans leurs corps une habitude générale, dans la suite de leur carrière.

Les noms des numéros 1 et 2 sont inscrits dans le salon d'honneur de l'École.

du nom des généraux sortant de Saumur, et il n'y a qu'à parcourir cette liste pour se rendre bien compte que ces officiers ont tenu ce qu'ils promettaient : citons parmi eux les généraux Cornat, L'Hôte, de Gres- seux, de Kerbuec, de Larclause, tous divi- sionnaires et à la tête de commandements importants.

**2° Des officiers-élèves.** — Ce sont les sous- lieutenants de cavalerie promus à leur sortie de Saint-Cyr et qui viennent pendant une année terminer leur éducation équestre et militaire. Jusqu'en 1853, époque à laquelle fut créée la section de cavalerie à Saint-Cyr, le cours durait deux années.

A ces officiers, se joignent les sous-lieu- tenants promus pour faits de guerre et qui n'ont pu suivre le cours des élèves-officiers. L'équitation est surtout en grand honneur dans cette division : mis en général pour la première fois en contact avec des chevaux de pur sang, tous ces officiers apportent à ce travail un entrain et une ardeur admi- rables. Rien ne les rebute, et si parfois il y a un peu de négligence et de laisser aller dans les autres parties du travail, on ne voit jamais de malades quand le cheval est en avant. Tous se piquent d'amour-propre, et arrivent à exécuter sur leurs chevaux d'armes des tours de force à donner la chair de poule aux cavaliers expérimentés : ils abordent sans hésiter, avec des chevaux médiocres, les obstacles les plus durs des hippodromes, qui rebutteraient parfois des animaux de sang. Aussi que de brillants cavaliers viennent, à leur sortie de l'École, apporter dans les régiments leur entrain et leur ardeur !

En 1846, fut créé l'atelier d'arçonnerie d'où sortent encore, à l'heure actuelle, tous les arçons de selles d'armes de la cavalerie.

Puis viennent s'ajouter successivement aux deux divisions d'officiers que nous venons de mentionner les catégories sui- vantes :

**4° Des officiers d'artillerie (lieutenants ou sous-lieutenants),** un par brigade également, qui viennent pendant une année se perfec- tionner dans l'étude du cheval et de l'équi- tation, apprendre la tactique de la cavale- rie, de manière à faire plus tard de bons capitaines de batteries à cheval. Un certain nombre d'officiers du train suivent aussi le même cours.

Ces officiers qui n'ont, en général, monté à Fontainebleau que des chevaux lourds et communs, sont un peu désorientés à leur arrivée à l'École, quand il leur faut aborder les pur sang. Mais ils déploient tant de bonne volonté qu'à la fin de leur cours il n'y a que leur tenue qui les distingue des autres cavaliers.

**5° Une division d'aides-vétérinaires stagiai- res** qui, à leur sortie des écoles, viennent faire à Saumur un stage de perfectionne- ment d'une année, analogue à celui des médecins au Val-de-Grâce.

**6° Une division d'élèves-officiers.** — C'est une catégorie très intéressante à étudier. Elle est formée de sous-officiers de régi- ments, qui viennent à Saumur, après con- cours, pour y obtenir le grade de sous-lieu- tenant. Ce cours répond à celui des Ecoles

de Saint-Maixent pour l'infanterie et de Ver- sailles pour l'artillerie. Les résultats obtenus y sont surprenants ; beaucoup de ces élèves- officiers ont peu l'habitude du cheval par suite de leurs fonctions de maréchaux des logis chefs et de fourriers. Ils s'y font vite, travaillent avec ardeur les cours qui leur sont professés et sortent, après cette année d'épreuve, excellents officiers de troupes.

**4° Une école de maréchalerie,** où les maré- chaux des régiments viennent, après con- cours, obtenir leur brevet de maître maré- chal :

**5° Une école de télégraphie.**

Nous ne nous appesantirons pas plus longtemps sur ces détails d'organisation, et nous allons passer à la partie technique de notre travail.

Les généraux qui ont commandé l'École depuis 1825, sont les suivants :

- 1825. — Marquis Oudinot.
- 1830. — Baron de Laitre.
- 1832. — Baron de Morel.
- 1838. — Baron de Brack.
- 1840. — Baron Prévost.
- 1845. — Baron Budan de Russé.
- 1850. — Comte de Goyon.
- 1852. — Général de Rochefort.
- 1859. — Général Bruno.
- 1861. — Général Crespin.
- 1869-70. — Général Michel.
- 1874. — Général Thornton.
- 1876. — Général L'Hôte.
- 1878. — Colonel Des Roys.
- 1884. — Général Danloux (alors colonel).

L'École de Saumur est et demeure avant tout une école d'équitation. Ses principes font foi et sont les seuls enseignés dans l'armée. Il en résulte que l'écuyer en chef de l'École est, pour ainsi dire, le grand- maître de l'équitation française, et il n'y a qu'à consulter la liste des écuyers qui ont successivement occupé ce poste pour se convaincre qu'il a toujours été dignement rempli.

Voici cette liste :

- 1825. — Cordier, écuyer civil.
- 1825. — Rousselot, écuyer civil.
- 1834. — Renaux, chef d'escadrons.
- 1837. — Champet, chef d'escadrons.
- 1845. — De Novital, chef d'escadrons.
- 1848. — Comte d'Aure, écuyer civil.
- 1857. — Guérin, chef d'escadrons.
- 1864-70. — L'Hôte, chef d'escadrons, lieu- tenant-colonel et colonel.
- 1874. — De Lignières, chef d'escadrons.
- 1874. — Dutilh, chef d'escadrons.
- 1878. — Piéto, chef d'escadrons.
- 1884. — De Bellegarde, capitaine, chef d'escadrons et lieutenant-colonel.

On peut remarquer que sur ces écuyers en chef, trois ont été civils. Les deux plus célèbres ont été M. Rousselot, dont le talent équestre était admirable, mais qui n'a rien écrit, et le comte d'Aure, écuyer remar- quable, ancien élève des célèbres profes- seurs de l'École de Versailles, dont les traités d'équitation font foi et qui est le chef de l'école opposé à Baucher dont il est contem- porain.

Ces deux célèbres chefs d'école ont leurs partisans et leurs détracteurs ; tous deux ont obtenu les mêmes succès et formé d'aussi bons élèves, tout en procédant d'une façon absolument différente. Baucher commençait à assouplir ses chevaux à pied, arrivant, par une progression bien entendue, à vaincre toutes les résistances, et amenant par des flexions l'assouplissement successif de toutes ses parties. Une fois ce résultat obtenu, il montait à cheval et procédait de la même manière. Au bout d'un certain temps, le cheval était soumis à la volonté de son cavalier, ne présentait plus de difficul- tés et exécutait les mouvements les plus difficiles, à condition de bien lui faire com- prendre ce qu'on exigeait de lui.

Le comte d'Aure procédait tout différem- ment : ni travail à pied, ni flexions ; il mon- tait à cheval le premier jour et en entrepren- nait le dressage, qu'il menait vite à bien, grâce à un tact extrême, un instinct profond et raisonné du cheval, et en opposant peu à peu, les unes aux autres, toutes les résis- tances de l'animal. Dans le même laps de temps que Baucher, ses chevaux étaient tout aussi savants, et pourtant la méthode était bien opposée. Les élèves les plus connus de Baucher sont le général L'Hôte et le colonel Favrot de Kerbrech. La méthode du comte d'Aure était plus difficile à ensei- gner que celle de Baucher. Le plus connu de ses élèves, le commandant Dutilh, qui a commandé pendant quatre ans le manège de Saumur, a repris cette méthode et l'a rendue pratique et compréhensible. Il est arrivé à former ainsi d'excellents écuyers, parmi lesquels nous citerons : les comman- dants de Piolant, écuyer en chef à l'École de guerre, et de Sesmaisons ; les capitaines de Cahouët, de Vaalogé, Sieyès, de Ribai- res, etc...

Après la guerre de 1870, le manège de Saumur fut placé sous la direction du com- mandant, aujourd'hui général de Lignières, sportsman des plus connus, qui l'a réorgani- sé complètement. C'est lui, qui, grâce à l'appui du général Thornton, grâce à ses nombreuses relations dans le monde du sport, a pu faire essayer sur une grande échelle le cheval de pur sang : secondé par d'habiles écuyers, il a fini par faire triom- pher la cause de cet animal que l'on préten- dait impossible à dresser au manège, et a obtenu ces résultats qui étonnent toutes les personnes appelées à assister à un spectacle comme celui du carrousel, où l'on voit figu- rer des chevaux qui la veille même ont couru et gagné, tant en courses d'obstacles qu'en courses plates.

Toutes les personnes qui s'occupent de courses ou de chevaux de pur sang, seront certainement fort étonnées de retrouver sages, complètement dressés, faisant de la haute école, des chevaux réputés immon- tables dans les écuries d'entraînement et vendus comme tels, ou bien des coureurs très connus. Pour n'en citer qu'un, nous nommerons *Marcellin*, le cheval monté par le colonel de Bellegarde, qui a gagné neuf courses importantes. Le grand attrait du carrousel se concentrera donc entièrement sur cette reprise des pur-sang, leur choix,

leur dressage, la difficulté et la précision des mouvements, le brillant du harna- chement, etc.

Aucune École au monde ne peut être comparée à celle de Saumur, sous le rap- port des chevaux. Celle de Hanovre possède à peine le quart de l'effectif des chevaux de carrière et de manège de Saumur, et leur dressage laisse bien à désirer et est bien incomplet. Aussi, tous les officiers étrangers qui viennent visiter l'École, en partent-ils émerveillés de ce qu'ils y ont vu faire et de la collection des trois cent vingt pur-sang qui y sont en ce moment, et sont recrutés en général parmi des poulains de 2 ou 3 ans, sur la valeur desquels les pro- priétaires n'ont pas été fixés à l'entraînement. Leur dressage est une excellente étude pour les divisions d'officiers qui suivent les cours, et quand ils ont quatre ans, ils sont entiè- rement préparés pour la carrière, le ma- nège, ou la haute école.

En résumé, l'École de Saumur est large- ment à hauteur du but qui a présidé sa créa- tion. Les cours y sont sérieux et suivis avec ardeur ; il serait seulement à désirer que tous les lieutenants des régiments de cava- lerie y fussent envoyés à tour de rôle et que leur second passage à cette École servit de sanction à leur promotion au grade de capi- taine.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville	0.80
Gobelins...	4.00 — 0.90
A trous...	4.40 — 4.00
F <sup>o</sup> Fourrés...	1.40 — 4.00
Nubienne...	4.45 — 4.05

## Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Établissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

**RAISINS SECS.** Importation directe de Corin- the, Tyras, Samos, Casmés. Procédé pour la fabrication des vins de raisins secs envoyés gratui- tement sur demande. *M. Henri Flamisset*, 15, rue des Menuts, Bordeaux.

**OIDIUM, ANTHRACNOSE, MILDEW,** sont complè- tement détruits en employant le *Soufre fungivore*, 12 francs 0/0 kilos ; *Minéral de soufre*, en poudre, 10 fr. 0/0 kilos ; *Sulfate de cuivre pur* (marque Machff). Soufre sublimé et trituré. *Henri FLAMISSET*, 15, rue des Menuts, Bordeaux.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT D'ÉTIENNETTE

L'aveu du fils justifiait les appréhensions de la mère et réveillait en elle de cuisants soucis.

— Voilà, fit-elle accablée, ce dont je me dou- tait. Ton cœur est pris ?

— J'en conviens.

— Que n'en parlais-tu plus tôt ?

— S'il n'y avait eu que toi à faire entrer dans ma confiance, je n'eusse pas hésité. Mais mon père...

— Ton père ? Qu'as-tu à craindre de lui si ton amour est bien placé ? Dans le cas contraire, n'espère pas en ma complaisance plus qu'en la sienne.

— Cet amour est digne de vous deux ; la dot seule manque, c'est pourquoi je redoute mon père.

— Ainsi rien, absolument rien ?

— Absolument rien.

— Jamais ton père ne t'accordera son consen- tement.

— Alors je me verrai, pardonne-le-moi, dans la dure obligation de lui désobéir.

— Lui désobéir ! Oh ! non, ne parle pas ainsi ;

tu n'oserais commettre cette action irrévéren- cieuse.

— Préfères-tu que je meure ?

— Insensé ! aurais-tu perdu toute notion du devoir ? Mourir, dis-tu ? Meurt-on pour si peu quand on a de l'énergie ?

— Je te l'ai dit, mon amour est sérieux, plus sérieux que tu ne le supposes. J'aime Etienne- tte sincèrement, de toute la force de mon âme. Je l'épouserai. Il le faut.

— Etienne ! Ai-je bien entendu ? C'est Etienne Bergerot ?

— C'est elle. En est-il une plus parfaite ? Qu'as- tu à lui reprocher ?

— Rien, en effet, si ce n'ai qu'elle est sans fortune.

— L'argent ne donne pas le bonheur.

— Il y contribue.

— Eh bien ! j'en gagnerai.

— Enfant, je t'en conjure, avant d'introduire la désolation en notre foyer, réfléchis. Tu es jeune, prends ton temps. Reste fils respectueux, et Dieu t'aidera.

— Et toi, mère ?

— Moi ?... Ne sais-tu pas que l'amour mater- nel, mieux que tout autre amour, dispose aux grands sacrifices ? Allons, courage, sois homme, quoi qu'il advienne.

M<sup>me</sup> Millon s'était levée. Allant à son fils, elle

lui passait un bras autour du cou, déposait sur son front un tendre baiser, et sortait, des larmes plein les yeux. Elle connaissait son mari et savait, à n'en point douter, que ni raisonnements, ni prières ne parviendraient à le fléchir. Elle voyait avec effroi une ère de lutttes et de chagrins s'ou- vrir pour elle et ceux qu'elle aimait.

VII.

C'était peu de jours après la confiance d'Edouard.

— Tiennette, veux-tu, proposait Thérèse, faire avec moi une promenade du côté de la foire aux bestiaux ? Un peu de distraction dissipera tes idées noires.

Il suffisait à la jeune fille qu'un désir fût for- mulé par son amie, pour qu'elle y acquiesçât sans réplique. Elle s'empressa donc de quitter son ou- vrage, se posa un chapeau de paille sur la tête et dit :

— Je suis prête à te suivre quand tu le vou- dras.

— César ! César ! appelait aussitôt la vieille fille ; viens, pauvre bête, tu t'ennuierais seul ici. Et l'animal d'accourir au premier mot.

La foire aux bestiaux se tient annuellement en septembre, dans les prairies qui s'étendent de chaque bord de la route, en allant au village. On y vient de toutes les contrées environnantes ven-

dre ou acheter : bœufs, vaches, chevaux, etc.

Chemin faisant :

— Crois-moi, ma mie, dit affablement Thérèse, quitte ces airs sombres. Ils sont loin de t'embel- lir, et M. Edouard pourrait le remarquer.

— Que m'importe ; si je ne veux pas qu'il m'aime ?

— Voilà une façon de parler en désaccord avec ton cœur. Ose m'affirmer le contraire.

— Ecoute, Thérèse ; à toi, mais rien qu'à toi, je dirai la vérité. Oui, je l'aime ; oui, je suis heu- reuse d'en être aimée, et pourtant il me faut ab- solument lui ôter jusqu'au moindre espoir.

— Manège de coquette, dont je te sais inca- pable.

— Il n'est aucunement question de coquetterie, mais de dignité, ou, si tu préfères, d'affection, de reconnaissance, enfin de tous ces sentiments réunis. Tu dois me comprendre. M<sup>me</sup> Millon s'est montrée trop bonne, trop généreuse à mon égard, pour qu'aujourd'hui j'accepte de devenir un sujet de discorde entre elle, son mari et son fils. D'ai- leurs, cette cause capitale n'existerait-elle pas, que je ne voudrais à aucun prix entrer de force dans une famille.

— Oh ! ça non, par exemple ! Mademoiselle Bergerot, même sans dot, n'est point à dédaï- gner. Tant pis pour ceux qui présentent l'argent au- dessus des qualités. Il faut leur montrer qu'on est plus fier qu'eux.

(A suivre.)

M<sup>me</sup> JULIE FERTIAULT.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**Deux Maisons**

Situées à Saumur, rue St-Jean,

L'une, n<sup>o</sup> 51 et 53, occupée par M. SABATIER; l'autre, n<sup>o</sup> 3, occupée par M. JAVAUD.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**BELLE**

**PROPRIÉTÉ BOURGEOISE**

En parfait état.

Avec Ecurie, Remise, Jardin

A l'entrée du Pont-Foucharde.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT**

Quatre pièces et 20 ares de dépendances,

A la rue Julve (Villebernier)

Appartenant à M<sup>me</sup> Marchand.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (352)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1886

UNE

**MAISON**

AVEC JARDIN

Rue Nationale, n<sup>o</sup> 7;

UNE AUTRE

**MAISON**

Au bourg de Souzay,

Avec cave, jardins, remise, écurie.

S'adresser à M. CLOUARD, rue Nationale, n<sup>o</sup> 7. (390)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1887,

**MAISON**

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1886

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

**MAISON DE CAMPAGNE**

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1886,

**Belle et Grande MAISON**

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attendant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M<sup>e</sup> Lecompte, notaire à Brézé. (326)

**A LOUER DE SUITE**

**MAISON**

Rue Pavée, n<sup>o</sup> 3.

Conditions avantageuses.

Etude de M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours.

**ADJUDICATION**

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),

**USINE**

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours:

1<sup>o</sup> A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;

2<sup>o</sup> A M. BRETON, agréé, 9, impasse de la Grandière;

Et 3<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

**A AFFERMER**

15 hectares de Terrain

situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOIVIN, à Milly.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

**Établissement d'Horticulture**

**JOUY DIT LAROSE**

**B. Baudrier Fils**

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

**GUÉRISON CERTAINE**

et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

(Illustration d'un homme souffrant de la peau)

**Offres et Demandes**

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme **vendeuse**. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme **cocher**, la femme comme **cuisinière**. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme **cocher**, la femme comme **cuisinière**. S'adresser au bureau du journal.

**A LA GLANEUSE**

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentise et une apprentie pour les Modes.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus utile de toutes les publications spéciales. Il contient un article intéressant, tant les principaux faits de la semaine que les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes sur les colles, horticoles et de jardins, jurisprudence rurale des récoltes, ainsi que les cours détaillés des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros échantillons, sur demande.

Administration: 6, rue Carrière, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Trains

Fonds de commerce et Industrie

Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier de la Roë, Angers.

Thés

**CHOCOLAT**

Vanille

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RAYOU MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et confiserie. (352)

SANS PALAIS

**DENTS**

NI CROCHETS

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 MAI 1886.**

Valeurs au comptant	Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc <sup>e</sup>	Dernier cours.
3 % .....	82 55	82 65	Est .....	790 50	790	<b>OBLIGATIONS.</b>			Gaz parisien .....	525 75	526
3 % amortissable .....	84 45	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1207 50	1208 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	530	Est .....	389	389
3 % (nouveau) .....			Midi .....	1155	1150	— 1865, 4 % .....	527	526	Midi .....	389 75	391
4 1/2 % .....	106	106	Nord .....	1552 50	1555	— 1869, 3 % .....	412	412 50	Nord .....	389	389
4 1/2 % (nouveau) .....	109 15	109 15	Orléans .....	1322 50	1318 75	— 1871, 8 % .....	403	400	Orléans .....	395	395
Obligations du Trésor .....	518	514 50	Ouest .....	856 25	860	— 1875, 4 % .....	515	518	Ouest .....	392	391 50
Banque de France .....	4290	4275	Compagnie parisienne du Gaz.	1460	1460	— 1876, 4 % .....	515	516	Paris-Lyon-Méditerranée .....	389 50	389 50
Société Générale .....	457 50	457 50	Canal de Suez .....	2120	2120	Bons de liquid. Ville de Paris.	525	525	Paris-Bourbonnais .....	390	391 50
Comptoir d'escompte .....	1000	995	C. gén. Transatlantique .....	483 75	483	Obligations communales 1879.	465	464 75	Canal de Suez .....	585	585
Crédit Lyonnais .....	528 75	527 50	Russe 5 0/0 1870 .....	98 50	98 75	Obligat. foncières 1879 3 % .....	459 25	458 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1370	1375				Obligat. foncières 1883 3 % .....	383	383 25			
Crédit mobilier .....	203	205									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																				
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)																				
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																				
1	25	—	soir,																				
2	32	—	express.																				
7	15	—	omnibus.																				
10	36	—	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - SAUMUR venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	26 minutes	du matin.	direct-mixte.																				
8	31	—	omnibus.																				
9	37	—	express.																				
12	48	—	soir, omnibus-mixte.																				
4	44	—	—																				
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours)																				
10	24	—	express-poste.																				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 8 heures 56; à Tours à 9 heures.																							